

## Motion 2390

### Pour un personnel soignant formé à Genève !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'article de la *Tribune de Genève* du 11 mai 2016 « Former les infirmiers : un casse-tête transfrontalier » qui relate<sup>1</sup> :
  - une pénurie de personnel soignant à Genève ;
  - que selon Sandrine Longet Di Pietro, responsable de la Haute Ecole de de Santé (HEdS) de Genève, en Suisse, le personnel soignant provient principalement de l'autre côté de la frontière et que, même si depuis 2011 la HEdS a augmenté sa capacité d'accueil de 48%, celle-ci touche aujourd'hui les limites en termes d'infrastructures ;
  - que selon François Abbé-Decarroux, directeur général de la HES-SO, Genève, la solution passe par une hausse du nombre d'infirmières formées à Genève ;
  - que la région du Grand Genève connaît globalement une pénurie du personnel soignant ;
- les premières données chiffrées de l'Observatoire transfrontalier des personnels de la santé du 16 janvier 2017<sup>2</sup> ;
- l'article de la *Tribune de Genève* du 18 janvier 2017 « Les HUG recrutent deux infirmières sur trois en France » faisant état<sup>3</sup> :
  - d'une étude de l'observatoire transfrontalier des personnels de la santé<sup>4</sup> constatant que 67% des effectifs infirmiers des HUG ont été formés en France ;
  - de l'objectif du DEAS qui est uniquement de maintenir le statu quo, soit 30% de personnel de santé formé à Genève ;

---

<sup>1</sup> <http://HEdS.tdg.ch/geneve/grand-geneve/former-infirmiers-cassetete-transfrontalier/story/22716272>

<sup>2</sup> [http://ge.ch/sante/media/site\\_sante/files/documents\\_telechargeables/2016\\_01\\_16\\_observatoire\\_transfrontalier\\_sante.pdf](http://ge.ch/sante/media/site_sante/files/documents_telechargeables/2016_01_16_observatoire_transfrontalier_sante.pdf)

<sup>3</sup> <http://HEdS.tdg.ch/geneve/grand-geneve/hug-recrutent-deux-infirmieres-trois-france-durer/story/29638660>

<sup>4</sup> <http://ge.ch/sante/actualites/observatoire-transfrontalier-personnels-de-sante-premieres-donnees-chiffrees-reflexion-commune>

- du fait que les HUG connaissent le plein-emploi dans ce domaine et qu'en conséquence tout le personnel de santé formé en Suisse trouve un emploi ;
- l'article de la *Tribune de Genève* du 17 février 2017 « Genève traîne les pieds pour former ses infirmiers » faisant état du refus de 60 étudiants par année en raison d'un manque de locaux<sup>5</sup> ;
- le projet du futur institut de formation des soins infirmiers (IFSI) à Ambilly (France) visant à accueillir jusqu'à 80 personnes en formation continue en provenance du canton de Genève ;
- que le canton prévoit de louer 800 à 1000 m<sup>2</sup> à l'IFSI pour la formation de ces mêmes 80 personnes ;
- la libération progressive du bâtiment des lits (BDL1) à la faveur du nouveau bâtiment des lits (BDL2) ;
- l'étude Crédit Suisse sur le marché immobilier suisse 2017<sup>6</sup>, constatant que le canton de Genève affiche le taux d'offre de surfaces de bureaux vacantes le plus élevé de Suisse et que les loyers de ces surfaces sont en baisse,

invite le Conseil d'Etat

- à tout mettre tout en œuvre pour augmenter le pourcentage du personnel de santé formé à Genève ;
- à examiner si des surfaces sont à disposition dans le parc immobilier de l'Etat pour être mis à disposition de la HEDS ;
- à examiner, le plus rapidement possible, si les surfaces de BDL1, libérées récemment et en attente de reconversion, pourraient être mises, d'une manière temporaire, à la disposition de la HEDS ;
- à examiner, le plus rapidement possible, si des surfaces de bureaux actuellement proposées à la location pourraient être louées et mises à disposition de la HEDS ;
- si l'examen se révèle positif, à aménager, sans délai, ces surfaces et à les mettre à disposition de la HEDS pour lui permettre de former plus d'étudiants.

---

<sup>5</sup> <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Geneve-traîne-les-pieds-pour-former-ses-infirmiers/story/22959059>

<sup>6</sup> <http://publications.credit-suisse.com/tasks/render/file/index.cfm?fileid=692051C4-9071-5319-EE961A1AA53ACC45>